

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère  
Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration  
Bureau de la Vie Démocratique / Elections  
Tél.: 04 76 60 34 10 / 34 69 / 32 93  
Courriel : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

Grenoble, le 08 AGUT 2019

**ARRÊTÉ N° 38-2019-08-08-014**  
**fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote**  
**dans la commune de Villard-Bonnot**

**LE PRÉFET DE L'ISÈRE,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;  
VU la circulaire ministérielle NOR : INTA1637796J du 17 janvier 2017, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;  
VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 38-2018-06-12-005 du 12 juin 2018 fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Villard-Bonnot ;  
CONSIDÉRANT la demande de la commune de **Villard-Bonnot** ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** – L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.

**Article 2** - Le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Villard-Bonnot sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

**Article 3** - Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Villard-Bonnot sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet

Pour le Préfet, par délégation  
Le Secrétaire Général  
*(Signature)*

**Philippe PORTAL**

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
<p><b>Bureau de vote n°1 :</b> Gymnase Jean Jaurès <i>(centralisateur)</i></p>	<p>ALLEE DE LA PERRIERE ALLEE DES PASSIERES AVENUE ARISTIDE BERGES (pair du 2 au 42) AVENUE DE BELLEDONNE AVENUE GENERAL DE MIRIBEL (du 18 au 66) BOULEVARD DE LA POLOGNE BOULEVARD JULES FERRY CHEMIN DES ROSEAUX CHEMIN DES TOURTERELLES CHEMIN DU MAS CHEMIN DU MEARY CHEMIN HENRI MATISSE RUE CHARLES AZNAVOUR RUE CHARLES TRENET RUE DE VORS RUE EMMANUEL CHABRIER MAIRIE VILLARD BONNOT PLACE DE L' EGLISE QUAI DES NÉGOCIANTS (pair du 2 au 18) RUE AMBROISE CROIZAT RUE CHARLES RIVOIRE RUE DE CHAMECHAUDE (pair) RUE DE LA HOUILLE BLANCHE RUE DES ADIEUX RUE DES CHENES RUE DES EAUX CLAIRES RUE DES JARDINS RUE DU BOYS RUE DU CHARMANT SOM RUE GAMBETTA RUE GEORGES BRASSENS RUE LUCETTE OLIVIER (pair) RUE PASTEUR RUE VICTOR FAVIER</p>
<p><b>Bureau de vote n°2 :</b> Salle Jean Vilar rue des Allobroges</p>	<p>ALLEE DE LA MINE ALLEE DU DORGEVAL AVENUE DE LA CHANTOURNE AVENUE ROBERT HUANT BOULEVARD DE LA LIBERATION (du 1 au 32 et pair du 34 au 36) CHEMIN DES CERISIERS RUE AUGUSTE RENOIR RUE CLAUDE MONNET RUE COLONEL FABIEN RUE ANDALOUSIE RUE ARLETTY</p>

	<p>RUE JEAN GABIN  RUE LOUIS JOUVET  RUE MICHEL MORGAN  RUE CALAMONACI  FORUM JACQUES BREL  LE PLANET  LOTISSEMENT LE VERNEY  PLACE VICTOR HUGO  <b>RUE ALEXANDRE DUMAS</b>  RUE ALFRED FREDET  RUE DE LA PEPINIERE (du 2 au 407)  RUE DE LA SCIERIE  RUE DE STALINGRAD  RUE DES ALLOBROGES  RUE DES CASTORS  RUE DESIRE GRANET (pair)  RUE DU BAC  RUE JOURDAN LAFORTE  RUE ROSE BLANC</p>
<p><b>Bureau de vote n°3 :</b>  Ecole maternelle République  2 place de la république</p>	<p>ALLEE DES PLATANES  AVENUE ARISTIDE BERGES (impair du 1 au 43 et du 44 au 82)  <b>AVENUE D' ESPAGNE</b>  AVENUE DES PAPETERIES : LA CÔTE  CHEMIN DE L' OISANS  <b>IMPASSE DE LA PIGNATA</b>  <b>IMPASSE DES MAGNOLIAS</b>  IMPASSE EDITH PIAF  RUE CHARLES BEAUDELAIRE  RUE FREDERIC MISTRAL  RUE GEORGES PRETRE  RUE JEAN D'ORMESSON  RUE JEAN GIONO  RUE MARCEL PAGNOL  RUE STENDHAL  RUE ALAIN MIMOUN  RUE JEAN PRAT  RUE PIERRE DE COUBERTIN  PLACE DE LA GARE  PLACE DE LA REPUBLIQUE  PLACE DE VERDUN  QUAI DES NÉGOCIANTS  (impair du 1 au 19 et du 20 au 25)  RUE AUGUSTE BOIS  RUE DE CHAMECHAUDE (impair)  RUE DE CHANTEMERLE  RUE DE L' ISLE  RUE DE LA CONTAMINE  RUE DE LA LUNETTE</p>

	RUE DE LA PAIX RUE DOCTEUR MICHAUD RUE GUYNEMER RUE LUCETTE OLIVIER (impair) RUE MANOUCHIAN RUE MOZART RUE PEGOUD
<p align="center"><b>Bureau de vote n°4 :</b></p> <p align="center">Foyer des personnes âgées 1 bis rue Désiré Granet</p>	ALLEE DE LA JASSE ALLEE DES ANCOLIES ALLEE DES CAMPANULES ALLEE DES CROCUS ALLEE DES GERANIUMS ALLEE DES LAURIERS ALLEE DES MESANGES ALLEE DES ORCHIS ALLEE DES TROLLES ALLEE DU VERCORS AVENUE GENERAL DE MIRIBEL (du 1 au 17) AVENUE HENRI BARBUSSE BOULEVARD DE LA LIBERATION <b>(impair du 33 au 37 et du 38 au 86)</b> CHEMIN DES BERGERS CHEMIN DES VIGNES CHEMIN DU BERLIOZ IMPASSE DES ACACIAS IMPASSE DU GRAND CARRE PLACE DES ANEMONES PLACE DES TULIPES PLACETTE OLIVIER MESSIAEN RUE ANTOINE CURT RUE CLAUDE DEBUSSY RUE COMMANDANT EVREUX RUE DE LA PEPINIERE (du 408 au 1091) RUE DES ROSIERS RUE DES THUYAS RUE DESIRE GRANET (impair) RUE DOCTEUR TURC RUE DU GRAND CARRE RUE EUGENE IONESCO RUE FEDERICO FELLINI RUE LEO FERRE RUE LOUIS NEEL RUE VALERIE BLANC BRUNO